

# À PARTIR D'AUJOURD'HUI LES DÉPARTEMENTS PAYENT SEULS LA SOLIDARITÉ NATIONALE

JOUR DU DÉPASSEMENT

**18**  
JUIN

**Ce 18 juin 2025,  
une ligne a été franchie.**

À partir de cette date, les prestations sociales comme le RSA, l'aide aux personnes âgées ou l'aide de compensation du handicap, qui relèvent de la solidarité nationale, reposent entièrement sur les Départements. D'année en année, une part de plus en plus importante de nos budgets est mobilisée pour financer ces prestations en raison du désengagement de l'État. Les conséquences de cet étranglement financier sont lourdes. Chaque euro consacré à ces aides nationales, dont l'État fixe, seul, le montant et le nombre des bénéficiaires, est un euro en moins pour rénover nos collèges, entretenir nos routes, équiper nos pompiers ou soutenir nos communes. Ce transfert de charge fragilise chaque jour davantage l'action des Départements sur le terrain, limite nos capacités à répondre aux besoins concrets des Français et à assurer nos missions de proximité. Il faut agir vite, il y a urgence. C'est le sens de l'appel des 104 Départements de France.



DÉPARTEMENTS  
DE FRANCE